

# TÉLÉPHONIE MOBILE

Les équipements numériques constituent aujourd'hui un élément essentiel de l'attractivité et de la compétitivité des territoires.

En janvier 2018, l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le Gouvernement ont annoncé des engagements de la part des opérateurs pour **accélérer la couverture mobile des territoires** : c'est le **New Deal mobile**.

Le 15 novembre 2018, l'ARCEP a adopté des décisions autorisant Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR à **utiliser les fréquences des bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2,1 GHz**

Il en est de même pour la technologie 4G. **Le terme 4G désigne une norme de réseau mobile qui succède à la 3G, apparue en France en 2004.** La principale différence par rapport à la 3G réside dans une **augmentation significative des débits montants et descendants.**



Les services de l'Etat nous proposent chaque année de **résorber quelques zones blanches du département**. Le SMOTHD développe ce projet au cœur du département de l'OISE. Plusieurs sites ont déjà été déployés et **4 communes sont en cours d'études pour pouvoir être déployées au cours de l'année 2023.**

# SITES DÉJÀ EN SERVICES

## > 2018

📍CANNECTANCOURT

📍THIECOURT

## > 2019

📍ANSACQ

📍GOURCHELLES

📍LANNOY-CUIELLIÈRE

📍MACHEMONT

📍CHEVINCOURT

📍THERINES

📍OMECOURT

## > 2020

📍CUISE-LA-MOTTE

📍DOMFRONT

📍FRESNOY-LA-RIVIÈRE

📍MONTREUIL-SURE-BRECHE

📍MOULIN SOUS TOUVENT

📍NAMPCEL

📍SAINT-ETIENNE-ROILAYE

## > 2021

📍FLAVACOURT

📍FOUILLEUSE

📍LABOSSE

📍LAVERSINES

📍PARNES

## > 2022

📍HAUCOURT

📍MUIDORGE

📍REILLY (2 sites)

📍TRACY-LE-MONT (Hameau de OLIENCOURT)

📍MONTEPILLOY

## > 2023

📍NEUILLY-SOUS-CLERMONT (Hameau de AUVILLERS)

📍REMECOURT

📍ROSOY-EN-MULTIEN

